

SÉANCE DU 08 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le huit novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrezel, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur RÉMOND Bruno, Maire.

PRÉSENTS :

Mme ANTOINE Michèle

Mrs. BRIAIS Denis, GRANDAY Alexandre, LEMAITRE Yves, OLIVEIRA Paulo, RÉMOND Bruno.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme TANNÉ Chantal

Mrs CARDENNE Marc, MASTROLIA Francis, GILET Clément

POUVOIRS

Mme DUBOIS Véronique donne pouvoir à Mr LEMAITRE Yves

SECRÉTAIRE :

Mr BRIAIS Denis

SDESM

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne, des communes de Moret sur Loing et Orvanne.

INTERCOMMUNALITÉ

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le projet de statuts de notre future Intercommunalité, qui sera créée au 1^{er} janvier 2017.

Après avoir étudié le projet de statuts proposé par la nouvelle communauté de communes, les conseillers à l'unanimité, l'approuvent afin de maintenir les services à la population. En précisant toutefois sur la délibération, que ce périmètre ne considère en aucune manière le flux naturel de la population.

Notre future intercommunalité se nommera : Brie des Rivières et Châteaux et son siège social se situera au 1 rue des Petits Champs au Châtelet en Brie.

Concernant le centre de loisirs, les informations obtenues par Monsieur le Maire font part d'une convention entre les deux futures intercommunalités de la Brie Nangisienne et de la Brie des Rivières et Châteaux. Les enfants devraient donc pouvoir être accueillis au centre de loisirs de Verneuil l'étang jusqu'au mois de juin.

RÉGIME INDEMNITAIRE

Le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place une prime aux agents de la commune. Cette nouvelle prime porte le nom de RIFSEEP, elle tient compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise (IFSE) et de l'engagement professionnel (CIA). Elle sera versée aux agents stagiaires et titulaires, à temps complet ou non. Les agents sont classés selon des groupes déterminés par des critères professionnels. L'IFSE est une prime versée mensuellement aux agents, à titre individuel. Le CIA est versé 2 fois par an, en fonction de l'entretien individuel.

CDG 77

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de renouveler l'adhésion pour 2017 au service de médecine préventive du Centre de Gestion par la voie d'une nouvelle convention.

A l'unanimité les conseillers approuvent ce renouvellement et autorise le Maire à signer la convention.

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année, le Maire propose de décorer la commune pour les fêtes de fin d'année. Après avoir étudié le devis pour ces décorations, le Conseil Municipal approuve cette dépense.

ACHAT MATÉRIEL

Le Maire propose au Conseil Municipal d'investir dans un souffleur à dos, afin de faciliter le travail de notre agent technique pour un montant se situant entre 500 € et 800 €.

Après discussions, les conseillers, à l'unanimité, donne leur accord au Maire afin de faire l'acquisition de ce matériel comme bien de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

- Il est décidé de couper les peupliers situés place du presbytère par mesure de sécurité.
- Le Maire rappelle aux conseillers le rendez-vous du vendredi 11 novembre à 11heures pour la commémoration de l'armistice.
- Le Conseil Municipal décide de continuer d'offrir aux personnes de plus de 70 ans de la commune, un colis en fin d'année. Les personnes seront conviées par le Maire par le biais d'une invitation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15.